



## Réunion du conseil communautaire du 16 mars 2015 à 18H30

-----

**Présents :** MM MOREAU, LESAGE, Mme BOYMENU, MM GAUVIN, RIPOCHE, DISSIRIEX, BURBAUD, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, JEAN, Mme RODET, MM GALLENON, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY, Mme ROBERT-MORISSET, MM. BATY, COBERAC, BOURINET, Mme GAILLARD, MM BERTRAND, PANNETIER, TURQAT, CHAUVET.

**Excusés :** MM VOUDON, FOUCHIER, JOURDAIN, MESNARD, Mme VANDESTICK, MM LABROUSSE, ROY

\*\*\*\*\*

Le nouvel agent d'entretien, Monsieur Arnaud MANY se présente devant les élus.

Le directeur de LA PALENE, Monsieur Joël BRETON présente les spectacles qu'il souhaite décentraliser dans les communes pour la prochaine saison 2015/2016.

### **FISCALITE 2015**

Produits attendus : CFE : 953 520€ TH : 769 303€ TFNB : 32 815€  
CVAE : 940 788€ IFR : 36 732€ TASCOT : 87 557€

Le conseil communautaire décide de laisser les mêmes taux d'imposition que l'an passé soit pour la CFE : 24 %, la taxe d'habitation : 8,76 % et la taxe foncière non bâti : 2,42 %

### **PARTICIPATION 2015 à CALITOM**

Suite au litige avec Calitom, le conseil décide de ne verser qu'une participation égale à celle de l'année 2013 soit 315 690€ et de provisionner 118 126€.

### **VENTE TERRAINS ZE LE LANTILLON**

Le Président est autorisé à signer l'acte de vente pour 3 terrains sur la ZE le Lantillon pour une superficie totale de 3 748 m<sup>2</sup> au prix de 10 € HT le m<sup>2</sup> pour un commerce de vente de voitures.

### **FIXATION LOYERS :**

- La convention de location pour l'héliculteur est prolongée jusqu'au 31 décembre 2015 à raison de 200€ HT par mois.
- Deux conventions de location précaire sont signées pour l'ancien Prieuré de Lanville : 1 pour la halte jacquaire à raison de 150 € / mois avec l'ASFM du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2015, et l'autre pour l'ensemble du Prieuré à raison de 500€ par mois d'avril à septembre 2015 au Club Marpen.

### **PERSONNEL**

Il est supprimé un poste d'agent de maitrise suite au départ de l'agent.

### **HABITAT**

Suite au dysfonctionnement d'une pompe à chaleur dans un logement à St-Genis d'Hiersac. Le conseil accorde une aide financière équivalente à deux mois de loyers et charges soit 1 285,08 € au locataire.

## **COTISATIONS ET SUBVENTIONS**

### ***Sont votées :***

- Cotisation à CDC GRAND COGNAC (GPECT) 1500 €
- Subvention ANAH Habiter mieux Mme BERNARD M C 1000 €
- Subvention association JUDO ROUILLACAIS 912 €

## **ADMISSIONS EN NON VALEUR**

L'assemblée délibérante accorde les admissions en non-valeur pour la redevance OM pour 3554,08 € + 105 € pour un effacement de dette.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Réunion des secrétaires de Mairie le Jeudi 9 avril 2015 à 14 heures
- Randonnée du patrimoine le dimanche 19 avril 2015
- Prochaine réunion communautaire : **le lundi 20 avril 2015**

A 19 heures 40, le Président lève la séance.